



## **Motion adoptée lors du 5e Congrès de SUD Culture Solidaires**

- 1) Le syndicat Sud Culture Solidaires, craignant que le classement de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France permette un financement public de la corrida au détriment du spectacle vivant et de la création artistique en général, se prononce en faveur du retrait de ce classement.
  
- 2) Par ailleurs, le développement culturel au niveau local ne peut pas passer par l'acceptation de pratiques contre-progressistes, soient-elles esthétiques, par trop éloignées des idées de Sud Culture Solidaires. *Toute esthétique est toujours une morale et une politique - vision du monde et hiérarchie des valeurs...*<sup>1</sup>. Sud Culture Solidaires dénonce la mise en spectacle d'actes de cruauté sur des animaux, étrangère à toute forme de culture, et se déclare anticorrída.

---

1 Charles Baudelaire.